

Mairie de Saint-Germier



République Française  
Département  
Haute - Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
SAINT-GERMIER**

**SEANCE DU DIMANCHE 22 MARS 2026 à 11h00**

Convocation du 17 mars 2026

Affichage du 17 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 11 heures 00, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame ESCRICH FONS Esther, Maire.

**Présents** : ESCRICH-FONS Esther - GAYON Céline - HEDIN Philippe - FONS Alizée - AMILHAT GROLLIER Isabelle – HOULES Vanessa – DEVIS Frédéric – PETITJEAN Yoann – NELLER Samuel Bruno – GEAYMOND Maxime – CARRION Marilou

**Secrétaire de séance** : HEDIN Philippe

**OBJET : Délibération D2026-10**

**Élection des adjoints**

Vu la délibération D2026-09 du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 3,

CONSIDERANT que les adjoints sont élus au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

CONSIDERANT la candidature de la liste de M. HEDIN Philippe ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 11 suffrages exprimés pour la liste de M. HEDIN Philippe ;

Le conseil municipal, par :

- 11 voix POUR,
- 00 ABSTENTION,
- 00 voix CONTRE,

ELIT la liste de M. HEDIN Philippe ;

INSTALLE

- Monsieur HEDIN Philippe en qualité de 1<sup>er</sup> adjoint ;
- Madame HOULES Vanessa en qualité de 2<sup>e</sup> adjointe ;
- Monsieur DEVIS Frédéric en qualité de 3<sup>e</sup> adjoint ;

AUTORISE Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire.

Au registre sont les signatures, après dépôt en Préfecture.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et délibéré à Saint-Germier, le 22 mars 2026.

Madame ESCRICH FONS Esther  
Maire

Monsieur Philippe HEDIN  
Secrétaire de séance

Délibération N°2026-10  
Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 11  
Présents : 11  
Absents excusés : 00  
Procuration : 00  
Votants : 11